

30 "Une fois la dernière école libre fermée, on matérialisera l'enseignement dans les écoles de l'Etat restées seules."

Tel était le complot maçonnique, le plan mûri et adopté dans les loges. Comme le dit, M. J. des Apperts, "tout y est arrêté, fixé d'avance comme le programme d'une fête... On sent partout le mot d'ordre donné d'avance ; pas un détail n'est négligé ; tout y est réglé avec une précision, une rigueur mathématique, et souvent cela arrive comme cela avait été prédit."—En effet, comme on demandait, un jour, au F. Louis Blanc combien de temps la réalisation complète de ce programme prendrait, il répondit :

"—Trente ans. Il faudra quinze ans pour passer de l'instruction gratuite et obligatoire à l'instruction purement laïque dans toutes les écoles communales ; et il faudra quinze ans encore pour ruiner et fermer les unes après les autres les écoles congréganistes libres, soit par des mesures administratives, soit par des lois spéciales visant les congréganistes eux-mêmes sans paraître dirigées contre leurs écoles. C'est donc dans trente ans seulement que l'Etat restera seul maître de l'enseignement en France ; je ne verrai malheureusement pas ce beau jour." En 1880 une loi sur l'enseignement primaire obligatoire était votée, et bientôt après une autre sur la gratuité de l'enseignement primaire ; en 1887 on en arrivait à légaliser l'enseignement laïque dans les écoles communales. Restait à éliminer graduellement les congréganistes des écoles communales ; ce qui ne tarda pas "Ainsi au bout de quinze ans, la moitié du programme est réalisée : les écoles publiques sont en très grande partie laïcisées ; le recrutement de l'enseignement congréganiste est paralysé par l'obligation du service militaire. C'est à faire croire que la secte a ses prophètes comme la religion a eu les siens. La Révolution est Dieu, et les francs-maçons sont ses prophètes." (J. des Apperts.)

Il est un fait sur lequel nous attirons spécialement l'attention de nos lecteurs, et sur lequel nous insisterons tout particulièrement lors de l'examen que nous ferons du plan sectaire dans la Province de Québec.—C'est que l'on avait constaté en France qu'il était impossible d'obtenir la laïcisation des écoles communales autrement que par surprise, sous peine de soulever les populations.—La formule : *Instruction laïque, gratuite et obligatoire*, avait été déclarée "mauvaise formule." Un député des plus radicaux, le F. Cantagrel, l'avait démontré péremptoirement aux réunions secrètes des loges. "Certainement, il faut laïciser, expliquait-il ; mais il faut bien se garder de commencer par là." (La F. M. démasquée, novembre, 1887).